

Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

2 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

Circulaire de rentrée à l'attention des familles

Année scolaire 2020/2021

1-RENTREE:

Mardi 1er Septembre 2020, accueil des élèves en fonction de la classe :

- > 8h30 : 4°, 3° et Seconde.
- > 12h30: repas
- > 14h00: 1ère et Terminale Bac Pro

2-CONTRAT SCOLAIRE:

- 1. L'inscription dans l'Etablissement est prise pour l'année scolaire complète et pour un cycle d'études déterminé au préalable.
- 2. Il est rappelé aux familles que le montant annuel des frais est un <u>tarif forfaitaire</u> identique pour l'année scolaire comme cela a toujours été convenu lors de l'inscription de l'élève (Ce prix est calculé avec le retrait des périodes de vacances, de stages, d'examens). Les prélèvements automatiques commenceront à partir du mois de Septembre jusqu'au mois de Juin.

L'interruption de scolarité doit, dans tous les cas, être convenue au préalable entre le Chef d'Etablissement et la famille. Une lettre de démission est nécessaire. Tout mois commencé doit être payé dans sa totalité.

3. Les dispenses annuelles de cours d'Education Physique ou le certificat médical d'aptitude aux activités sportives seront récupérées lors de la première heure de cours de sport par l'enseignant.

3-HORAIRES:

> HEURES DE COURS

Lundi : 8h35 à 17h00 Mardi : 8h35 à 17h00 Mercredi : 8h35 à 12h30 Jeudi : 8h35 à 17h00 Vendredi : 8h35 à 17h00

Certains mercredis sont réservés pour la réalisation de projets pédagogiques : 30/09/20, 14/10/20, 02/12/20, 20/01/21, 10/03/21, 14/04/21, 05/05/21 et 02/06/21

> RETENUES:

Les mardis, jeudis, vendredis de 13h à 14h.

Les retards, absences et sorties doivent être justifiés sur le carnet de correspondance.





Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

4- CONGES OFFICIELS DE L'ANNEE SCOLAIRE:

TOUSSAINT: du samedi 17/10/2020 au lundi 02/11/2020 **NOEL:** du samedi 19/12/2020 au lundi 04/01/2021

VACANCES D'HIVER: du samedi 13/02/2021 au lundi 01/03/2021 VACANCES DE PRINTEMPS: du samedi 17/04/2021 au lundi 03/05/2021 PONT DE L'ASCENSION: le mercredi 12/05/2021 au lundi 17/05/2021

VACANCES: le mardi 06/07/2021

5- DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE:

4° ET 3°

➤ 1er Trimestre : du 01/09/2020 au 08/12/2020 Conseil de classe 4° : Mardi 08 Décembre 2020 Conseil de classe 3° : Lundi 16 Novembre 2020

2ème Trimestre : Du 09/12/2020 au 22/03/2021

Conseil de classe 4°: Mardi 23 Mars 2021 Conseil de classe 3°: Mardi 2 mars 2021

> 3ème Trimestre : Du 23/03/2021 au 22/06/2021

Conseil de classe 4°: Mardi 22 Juin 2021 Conseil de classe 3°: Mardi 25 Mai 2021

2nde, 1ère et Terminale Pro

> 1er Semestre :

Conseil des classes de 2nd: Mardi 12 Janvier 2021 Conseil des classes de 1^{ière}: Jeudi 14 janvier 2021 Conseil des classes de Terminale Jeudi 21 Janvier 2021

➤ 2ème Semestre :

Conseil des classes de 2nd: Jeudi 17 Juin 2021 Conseil des classes de 1^{ière}: Mardi 8 Juin 2021 Conseil des classes de Terminale : Jeudi 27 Mai 2021

6- PERIODES DE STAGES:

4°: du 7 au 11 juin 2021

3°: Du 11 au 15 janvier 2021 et du 15 au 26 mars 2021

2nde: Du 26 janvier au 12 février 2021 et du 21 juin au 9 juillet 2020

11ère: Du 22 février au 12 mars 2021 et du 14 juin au 09 juillet 2020

Terminale: Du 26 octobre au 4 décembre 2020





Lycée Professionnel – Centre de Formation L'Oustal Route de Paulhac, 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

☎ 05 61 84 21 13 - accueil.loustal31@cneap.fr

7- PROFESSEURS RESPONSABLES DE CLASSES

Classes	Professeurs
4 °	Mme BAREA
3°1	Mme PEREZ-BATIGNE
3°2	Mme GAY
2 ^{nde} 1	Mme THEOT
2 ^{nde} 2	Mme CANESTRIER
1ère1	Mme SAIM
1ère2	Mme MARTIN
Terminale 1	Mme TESSON
Terminale 2	Mme SEIMPERE

Les enseignants peuvent recevoir, tout au long de l'année les parents sur rendez-vous.

8- DES DATES A RETENIR

- > Rencontre des parents/enseignants : Jeudi 17 Décembre 2020
- Portes ouvertes: Mercredi 20 janvier Samedis 20 mars et 29 mai 2021

Merci de votre confiance



LYCEE L'OUSTAL MONTASTRUC 2020/2021

HAPPY SLAPPING

Chers parents,

L'équipe éducative du Lycée s'est toujours engagée à éduquer les jeunes dans un très bon esprit d'entraide et de respect de l'autre. Notre souci essentiel est de pouvoir continuer cette éducation pour votre enfant.

En ce sens nous tenons à rappeler que selon le code pénal tout bizutage est interdit dans tout lieu communautaire. A ce propos nous vous citons les articles de loi concernant ces dérives :

« Article 225-16-1.- le fait pour une personne d'amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants lors de manifestations ou de réunions liées aux milieux scolaire et socio-éducatif est puni de six mois d'emprisonnement et de 7 500 Euros d'amende. »

« Article 225-16-2.- L'infraction définie à l'article 225-16-1 est punie d'un an d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende lorsqu'elle est commise sur une personne dont la particulière vulnérabilité, due à son âge, à une maladie, à une infirmité, à une déficience physique ou psychique ou à un état de grossesse, est apparente ou connue de son auteur. »

Concernant le happy slapping (pratique consistant à <u>filmer l'agression</u> physique d'une personne à l'aide d'un téléphone portable. Le terme s'applique à des gestes d'intensité variable, de la simple vexation aux violences les plus graves.), le personnel du lycée rappelle à ceux qui filment comme à ceux qui regardent la scène :

- qu'il s'agit de non-assistance à personne en danger,
- que les auteurs, les agresseurs et les personnes qui ont filmé risquent des condamnations pénales, notamment lorsque l'acte est prémédité et commis pour être diffusé.
- que ces actes portent atteinte au respect de la vie privée dont le principe est énoncé dans le code civil (article 9).

En aucun cas la communauté éducative du lycée n'acceptera ni ne cautionnera ces dérives. Nous vous assurons que l'équipe sera intransigeante sur les sanctions à prendre envers les Nous comptons sur votre soutien pour vous entretenir avec votre enfant sur ces interdictions afin que nous réussissions nos missions respectives.

Vous remerciant pour votre compréhension, recevez, chers parents, l'expression de los sentiments dévoués.

		Signature de l'élève
Nom et Prenom de l'eleve :	Classe	Signature des parents

	ı
Z	ı
\overline{C}	ı
š	ı
S	ı
$\overline{}$	ı
щ	ı
ш	ı
$\overline{}$	ı
ш	ı
Ш	ı
믬	ı
ISATION	ĺ
Ž	ı
0	ı
	ı
5	ı
7	ı
<u>~</u>	l
2	ı
\overline{c}	ı
\succeq	ı
AUTORI	ı
=	ı
4	ı
	ı
	I
	I
	I
	ı
	ı
	ı

KEPKESENTANT LEGAL:		

Dans le cadre des activités scolaires, des images fixes ou animées sont réalisées. Elles seront envoyées aux correspondants (journaux, organismes de concours...), placées sur le site Internet du Lycée. Certains pourront illustrer des articles ou des sites de pédagogie choisis en fonction de leur sérieux et sans caractère lucratif. Les légendes des images ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier précisément l'élève. En signant cette autorisation, j'autorise l'utilisation de ces images.

Utilisations	*Ino	*NON
Accord pour que mon enfant soit photographié ou filmé dans le		
cadre des activités scolaires.		
Accord pour la publication de photographies ou vidéos en illustration		
d'articles ou de sites Internet traitant la pédagogie.		
Accord pour la publication de photos illustrant la vie du lycée dans la		
presse et dans les plaquettes publicitaires du Lycée		

Remarques et observations :

Date et signature des parents :

AUTORISATION ANNUELLE DE SORTIE ANNEE SCOLAIRE 2020/2021

des activité	e cadre	it dans l	Prénc	de l'établ	nille	e fan Sé(e)	
NOM: Classe: Téléphone famille: est autorisé(e) à sortir de l'établissement dans le cadre des activités sortinges d'information sera collé sur le caract de sant d'information sera collé sur le caract d'information sera collé sur le caracte d'information sera collé sera collé sur le caracte d'information sera collé sera collè sera collé sera collè sera	e famille :	Prénce Prénce Prence Prénce Prence Pr	e famille ::	e famille : sé(e) à sortir	e fan Sé(e)		

correspondance pour toute sortie.

Date et signature des parents.

Nb : Ce document doit être retourné au Professeur Principal le jour de la rentrée.



Lycée Professionnel Rural Privé L'Oustal Route de Paulhac – 31380 MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Téléphone : 05 61 84 21 13

Email: accueil.loustal31@cneap.fr

www.lycee-oustal31.fr

OPTION ERASMUS +

- à l'attention des élèves de seconde -

Notre lycée envisage* de s'engager à la rentrée prochaine dans un nouveau projet Erasmus+ sur le thème de la lutte contre les addictions. Nous travaillerons sur cette action avec quatre établissements scolaires européens qui se trouvent en Allemagne, en Croatie, en Espagne et en Italie.

Dans le cadre de ce projet, nous allons mettre en place une option Erasmus+ au lycée à laquelle les élèves peuvent s'inscrire. Elle aura lieu une fois tous les quinze jours sur la pause de midi entre 13h15 et 13h55.

Cette option consistera en:

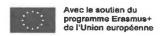
- Des séances de conversation simple en anglais
- La mise en place d'actions en lien avec le projet
- La participation à un voyage en Croatie ou en Espagne

Un groupe de 14 élèves sera constitué. Chacun d'entre eux se verra proposé un voyage dans un des pays partenaires. Celui-ci sera entièrement financé par les fonds européens Erasmus+.

L'inscription à cette option, financée par le projet, n'engage pas de frais supplémentaires pour les familles souhaitant y inscrire leur enfant. Cependant, l'élève inscrit s'engage à participer toute l'année aux activités proposées.**

* Sous réserve de validation définitive en aout 2020 ** En cas de difficulté d'ordre disciplinaire, les enseignants pourront exclure l'élève de cette option.
BULLETIN D'INSCRIPTION A L'OPTION ERASMUS+ POUR L'ANNEE 2020/2021
□ Mon enfant,, inscrit en classe de souhaite s'inscrire à l'option Erasmus+ et s'engage à participer toute l'année aux séances proposées.
□ Mon enfant, ne souhaite pas s'inscrire à l'option Erasmus+.

Date et signature des parents ou responsables légaux







Lycée d'Enseignement Professionnel Rural Privé L'Oustal Route de Paulhac – 31380 MONTASTRUC-LA-

CONSEILLÈRE mail: accueil.loustal31@cneap.fr / site: lycee-oustal31/fr

Tél.: 05.61.84.21.13

RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2020/2021 du lycée d'enseignement professionnel rural privé l'oustal

Le règlement intérieur est établi pour permettre une coexistence agréable entre les divers membres du Lycée. Il est un des outils dont les élèves bénéficient pour réussir leur scolarité.

En cohérence avec l'éducation apportée par les familles, il s'agit de permettre aux élèves accueillis de vivre une scolarité positive, de s'épanouir sur le plan personnel, et de confirmer un projet professionnel afin de poser les bases d'une vie adulte.

Les méthodes du lycée visent à inciter l'élève à travailler en le faisant avec bienveillance, en recherchant la motivation de l'élève. Il s'agit également de construire des situations de solidarité entre élèves, de développer la responsabilisation, l'autonomie et le civisme.

LA VIE A L'INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

1/REGIME SCOLAIRE

Le régime scolaire (Interne - ½ pensionnaire - Externe) est décidé par les parents en début d'année scolaire. Le changement de régime ne peut se faire qu'au début de chaque trimestre. Ce changement en cours de trimestre ne donne pas lieu à remboursement.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi, certains mercredis matins étant réservés pour la mise en œuvre de différents projets.

Organisation de la journée scolaire ?

HORAIRES DU MATIN	HORAIRES DE L'APRES-MIDI
08h00: ouverture de l'établissement 08h35-09h30: 1ère heure de cours 09h30-10h25: 2ème heure de cours 10h25-10h40: récréation 10h40-11h35: 3ème heure de cours 11h35-12h30: 4ème heure de cours 12h30-14h00: repas et récréation	13h55-14h50: 1ère heure de cours 14h50-15h45: 2ème heure de cours 15h45-16h00: récréation 16h00-16h55: 3ème heure de cours 16h55-17h00: rangement des classes par les élèves

Récréations : Les élèves doivent obligatoirement se rendre dans la cour ou au foyer.

<u>Les élèves externes</u>: sont présents de la 1ère heure à la dernière de cours de chaque demi-journée. <u>Les élèves demi-pensionnaires</u>: sont présents de la 1ère à la dernière heure de cours de la journée. <u>Les élèves internes</u> sont présents:

- de la 1ère heure de cours du lundi matin à la dernière heure de cours du mardi aprèsmidi.
- de la 1ère heure de cours du jeudi matin à la dernière heure de cours du vendredi aprèsmidi.
- de la 1ère heure de cours du lundi matin à la dernière heure de cours du vendredi aprèsmidi pour les élèves présents toute la semaine lors des mercredis projets.

AUTORISATIONS DE SORTIES:

Le responsable de l'élève peut donner une autorisation en complétant et en signant le dos du carnet de correspondance remis le jour de la rentrée.

Cette autorisation devra être validée par la vie scolaire. L'élève devra la présenter au moment de la sortie à l'éducateur de vie scolaire. Elle déchargera l'établissement et le personnel de toute responsabilité.

Une sortie journalière de 13h00 à 13h55 peut-être tolérée pour les élèves de 2nd, 1^{ère} et Terminale. Un écrit sur le carnet de correspondance devra être rédigé& et présenté au personnel de vie scolaire au moment de la sortie

Les élèves majeurs dont les responsables légaux auront préalablement remis une autorisation écrite pourront signer les documents.

2/SECURITE - SANTE

Les élèves sont tenus de participer aux exercices d'évacuation et de confinement, et de se conformer aux consignes.

Les élèves doivent respecter les équipements liés à la sécurité (extincteurs, alarmes d'incendie...). De graves conséquences pourraient provenir d'une détérioration de ces matériels. Cela mettrait en danger la collectivité.

Toute atteinte à ces équipements est un acte grave qui entraîne des sanctions particulièrement sévères. Le chef d'établissement peut signaler ces comportements car ils constituent une mise en danger d'autrui.

Tout port d'armes, y compris les armes factices, toute introduction d'objets inflammables, d'objets dangereux, quelle qu'en soit la nature sont strictement prohibés. De même, l'introduction et la consommation dans l'établissement de produits stupéfiants sont expressément interdites. Il en est de même pour la consommation d'alcool. Il est rappelé qu'il est interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique dans l'enceinte du lycée. (cf loi EVIN)

Deux assurances doivent être souscrites :

- Une responsabilité civile individuelle et scolaire souscrite par le responsable légal.
- Une assurance individuelle accident du travail souscrite par le lycée auprès de la M.S.A. Midi-Pyrénées Sud.

L'établissement n'a pas d'infirmière et le personnel n'est pas habilité à administrer de traitements médicamenteux, ni à effectuer de soins. L'accueil des élèves malades ou blessés est cependant assuré par la vie scolaire qui informe immédiatement la famille et les services d'urgences le cas échéant.

Pour cela, les responsables légaux doivent impérativement avoir remis lors de l'inscription la fiche médicale de l'élève remplie, signée et visée par le médecin traitant de la famille.

3/ RESPECT D'AUTRUI

Le lycée est un lieu de vie collective, il implique la solidarité et la responsabilité des différents partenaires qui se traduisent notamment :

- par le respect de chaque personne et de son travail. Chacun veillera à la qualité des relations : confiance mutuelle, franchise, politesse.
- par des attitudes décentes et le port d'une tenue vestimentaire correcte et discrète adaptée au milieu scolaire et professionnel.
- par l'interdiction de brimer ou harceler un autre élève par quelque moyen que ce soit, y compris les moyens numériques : téléphones portables et réseaux sociaux.
 - par le respect de ce qui appartient aux autres.
- par le respect du matériel, du mobilier et des locaux : toute détérioration est supportée pécuniairement par son auteur, à défaut par le groupe concerné dans son ensemble.

- par la participation des élèves à l'entretien de leur classe. Il leur est demandé de ne pas manger, ni mâcher en cours et en étude.
 - par le respect de la propreté des lieux en utilisant les poubelles.

La récidive d'un manquement à ces obligations entrainera une convocation de la famille (ou responsables légaux) par les équipes éducatives dans le cadre d'un conseil d'éducation.

UTILISATION DE BIENS PERSONNELS

L'utilisation de tous les outils connectés (téléphones portables, tablettes, montres connectées,...) est interdite au sein de l'établissement pour tous les élèves de 4ème et 3ème (cf loi du 3 août 2018). Tout élève pris avec un appareil connecté aura l'objet confisqué et le responsable légal sera prévenu.

Ces appareils sont tolérés pour les élèves de seconde, première et terminale pendant les 3 temps de pause dans la cour et le foyer. En dehors de ces temps et de ces lieux, l'appareil est éteint dans le sac et ne doit pas être visible. Dans le cas de récidive, le responsable légal sera prévenu et une sanction sera prononcée.

Les responsables légaux sont priés de ne pas laisser les élèves venir en classe avec des sommes d'argent importantes ou des objets de valeur. Chaque élève est responsable de ses affaires. En cas de disparition, l'établissement ne saurait être tenu responsable.

4/GESTION DES ABSENCES ET DES RETARDS

La présence des élèves est obligatoire à toutes les actions de formation, y compris les sorties pédagogiques et les stages.

Toute absence doit être signalée avant 10h30:

- par mail : vie-scolaire.loustal31@cneap.fr

- par téléphone : 05 61 84 21 13

Dans le cas contraire, la vie scolaire signale l'absence au responsable légal.

En cas d'absences ou de retards répétés, un dialogue sera engagé par le personnel éducatif avec l'élève et sa famille.

Conformément à la loi, tout absentéisme injustifié et répété entraînera un signalement par l'établissement auprès des services de l'Inspection Académique.

Dès son retour au lycée, il doit présenter le carnet de correspondance complété au bureau de la vie scolaire afin de régulariser son absence.

<u>Les retards</u>: tout élève est considéré en retard lorsque le portail situé à l'entrée de l'établissement est fermé. Il devra présenter le carnet de correspondance au bureau de la vie scolaire.

<u>Dispense d'EPS</u>: L'élève doit présenter sa dispense à son enseignant. Même dispensé, il doit aller en cours d'EPS; son activité sera adaptée.

5/ TRAVAIL ET IMPLICATION

Les élèves sont amenés à prendre des responsabilités autant dans leur formation que dans la participation à la vie de l'établissement. L'implication et la motivation sont donc indispensables à l'enrichissement personnel pour une meilleure préparation à la vie sociale et professionnelle.

Le travail demandé par l'enseignant devra être effectué dans le délai imparti, tout manquement à cette prérogative peut entrainer la mise en place de mesures éducatives.

Les parents ont la possibilité de rencontrer les enseignants, sur rendez-vous.

Un Espace Numérique de Travail (ENT) accompagne la scolarité des élèves (informations administratives, absences, suivi des notes, devoirs ...). Les familles recevront un code et un mot de passe en début d'année scolaire.

Pour les classes de la filière SAPAT, un calendrier prévisionnel d'épreuves certificatives (CCF), dans le cadre du contrôle continu, sera transmis aux parents en début d'année.

Aucune absence à ces épreuves d'examen n'est tolérée.

Dans les cas de forces majeures, hospitalisation, maladie grave, décès d'un parent proche ou autres circonstances graves légitimées par des raisons médico-légales, le candidat sera convoqué à une épreuve de remplacement.

Le candidat doit obligatoirement fournir un justificatif dans les 3 jours ouvrables.

Les élèves absents aux CCF pour motifs non recevables se verront attribuer la note de 0/20

Fonctionnement du CDI (Centre de Documentation et d'Information) :

Pour faciliter les travaux de recherche des élèves dans les diverses disciplines enseignées et pour leur donner accès à la culture, un CDI est mis à leur disposition.

Les heures d'ouverture sont précisées en début d'année. Les élèves sont tenus de respecter le règlement spécifique affiché au CDI.

Accompagnement de l'élève, conseil d'éducation :

Le conseil d'éducation est une instance de remédiation composée des parents, de l'élève concerné, du chef d'établissement, de membres de l'équipe éducative et pédagogique. Il peut être prononcé à la demande des différentes équipes éducatives.

6/SANCTIONS SCOLAIRES

Le non-respect du règlement intérieur par des faits répétés entraînera une convocation de l'élève et sa famille par l'équipe pédagogique et éducative.

<u>Retenues</u>: Le responsable légal est informé par mail du motif, du jour et de l'heure de la retenue. Le bulletin de retenue est remis en main propre par la vie scolaire à l'élève concerné.

Un travail écrit sera donné. Il sera effectué obligatoirement en salle entre 13h et 13h55, à la date fixée par la vie scolaire.

Tout élève qui ne se présente pas en retenue sans motif écrit du responsable légal, pourra être exclu-inclu du prochain cours.

<u>Exclusions de cours</u> : le responsable légal est informé par mail du motif. L'équipe de vie scolaire prend en charge la situation de l'élève concerné.

7/ SANCTIONS DISCIPLINAIRES

- avertissement écrit, (3 avertissements écrits pourront entraîner un conseil de discipline)
- exclusion temporaire (ne peut excéder 8 jours)
 - conseil de discipline qui peut prononcer en dernier recours l'exclusion définitive.

Il n'y a pas d'ordre dans le prononcé des sanctions. Le chef d'établissement a la possibilité de prononcer la « mise à pied » à titre conservatoire d'un élève, dans l'attente de la décision du conseil de discipline.

Conseil de discipline :

Il est organisé et présidé par le chef d'établissement. Le professeur principal et le délégué de la classe de l'élève en cause sont invités avec voix consultative sans qu'ils puissent assister au délibéré.

Le chef d'établissement convoque l'élève et sa famille. Il peut convoquer aussi une personne de l'établissement, élève ou autre, chargée de défendre l'élève. Chaque membre du conseil a le droit de s'exprimer.

L'élève et les parents de l'élève doivent recevoir communication des griefs retenus à l'encontre de ce dernier en temps utile pour pouvoir émettre leurs observations. Les parents ont le droit d'être entendus par le chef d'établissement et par le conseil de discipline.

Le conseil de discipline prend ses décisions selon la réglementation en vigueur. Les membres du conseil de discipline sont soumis à l'obligation du secret en ce qui concerne les faits et documents dont ils ont eu connaissance.

Le conseil de discipline peut prononcer selon la gravité des faits :

- l'avertissement avec inscription au dossier,
- l'exclusion temporaire de l'établissement,
- l'exclusion définitive de l'établissement.
- Ou admettre sous conditions la réhabilitation de l'élève concerné.

Pour une exclusion définitive, il peut être fait appel dans un délai de huit jours auprès d'une commission d'appel disciplinaire constituée au niveau régional par le délégué régional de l'Enseignement Agricole Privé. L'appel n'est pas suspensif de la décision du conseil de discipline.

7/ GARANTIES DE RECOURS OU D'APPEL CONCERNANT L'ORIENTATION ET LE REDOUBLEMENT

Le conseil de classe évalue les résultats scolaires des élèves dans le cadre du suivi pédagogique. Sur la base de cette évaluation, le conseil de classe examine le comportement scolaire de chaque élève afin de mieux le guider dans son travail et le choix des études, en prenant en compte l'ensemble des éléments d'ordre éducatif, médical et social.

Après le conseil de classe du 2^e trimestre ou du 3ème trimestre, des avis d'orientation ou de redoublement sont communiqués à l'élève et à ses parents. Ces derniers doivent ensuite faire connaître leurs souhaits.

Il appartient au conseil de classe d'examiner dans la plus grande objectivité les propositions d'orientation émanant des familles.

Les décisions d'orientation sont ensuite prises et notifiées par le chef d'établissement à l'élève et aux familles à l'issue du conseil de classe du 3ème trimestre.

En cas de désaccord sur la décision d'orientation de poursuite d'études de la part de l'élève concerné et de sa famille, et <u>DANS UN DELAI DE 8 JOURS</u>, il peut être fait appel devant une commission d'appel organisée par le Délégué Régional de l'Enseignement Agricole Privé selon les dispositions réglementaires fixées par le Ministère de l'Agriculture.

ENGAGEMENTS, AUTORISATIONS DES PARENTS

Règlement intérieur :

Le règlement intérieur est accepté et signé par les élèves et leur famille. Il est porté à la connaissance de tous les usagers. Tout manquement à ce règlement justifie la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire.

Le règlement intérieur s'applique aux élèves majeurs au même titre qu'aux autres élèves :

Dans la mesure où l'élève est à la charge de ses parents, ces derniers seront avisés de toute perturbation de la scolarité (absences répétées injustifiées, abandon d'études) susceptible de mettre ces derniers en contravention vis à vis de la législation fiscale et sociale. L'élève majeur sera tenu d'assumer toute responsabilité, sanctions et obligations dudit règlement intérieur.

Transports:

L'élève doit absolument emprunter le bus correspondant au circuit déclaré au Conseil Régional. Aucune autorisation pour changement de circuit ne peut être acceptée sans autorisation préalable.

L'élève est sous la responsabilité de l'établissement, Il doit présenter sa carte de transport dès la montée dans le bus scolaire.

Le non-respect des personnes et des règles liées aux transports entraînera l'exclusion temporaire ou définitive du service de ramassage scolaire.

Ce coupon doit être retourné au Professeur Principal le jour de la rentrée :

Dans l'intérêt de chacune des parties prenantes de l'Association : Parents, Elèves, Enseignants et autres personnels de l'établissement, les dispositions du présent règlement ont valeur de contrat.

LES PARENTS ET LES ÉLÈVES DOIVENT LE LIRE ET LE SIGNER : Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Signatures des Responsables légaux

Signature de l'élève

4ème professionnelle

5	Module	Fournitures à se procurer par les familles (merci de recouvrir les manuels et le matériel et mettre le nom de l'élève dessus)	Fournitures données et/ou prêtées par la Région qui seront distribuées à la rentrée (merci de recouvrir les manuels à rendre et mettre le nom de l'élève dessus)
4EME PROFESSIONNELLE	Nécessaire à avoir à chaque cours :	 1 agenda 1 trousse complète (crayons feutres et couleurs notamment) 1 clé USB 1 cahier de brouillon Des copies doubles et simples grand format, grands carreaux, perforées 2 porte-vues (20 vues) 2 porte-vues (20 vues) 1 grand el l'élève. Aucun prèt de matériel ne pourra être prénom et le nom de l'élève. Aucun prèt de matériel ne pourra être prénom et le nom de l'élève. Aucun prèt de matériel ne pourra être envisagé. 1 grand classeur à levier (dos = 7 cm) 1 classeur grand format moyenne épaisseur Listes des livres à avoir (empruntés ou achetés) dès la rentrée : 1 dictionnaire de langue française 1 dictionnaire de langue française 1 dictionnaire de langue française 1 de libitothécaire Gudule Nouvelles de notre planète 13/04/2016 Collection Classiques & Cie Collège ISBN : 978-2-218-99747-1 1 a plus grande lettre du monde Nicole Schneegans 1 un recueil de poésie (Choix libre selon les goûts et le niveau de lecture de l'élève) Manuel : Cahier d'ekève) OU BIEN une pièce de théâtre (Choix libre selon les goûts et le niveau de lecture de l'élève) Manuel : Cahier d'ekève) OU BIEN une pièce de théâtre (Choix libre selon les goûts et le niveau de lecture de l'élève) 	
	Anglais	 1 dictionnaire Français / Anglais 1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages 1 chemise à rabats avec élastique 	Manuel : <i>New Hi There</i>

	 Livre: New hi there! - anglais - 6e - workbook de l'élève - programme 2016, ISBN: 978-2-047-33376-1 (pour 2 ans: reconduit en 3ème) 	
Maths	 1 cahier grand format (24x32), 150 pages, si possible avec pochette intégrée (couverture de cahier avec des rabats) et une feuille de papier millimétré 1 règle graduée 1 équerre 1 compas 1 rapporteur 1 Calculatrice Casio Fx 92 Spéciale collège un cahier d'exercices Mathématiques, 4ème/3ème enseignement agricole, éditions éducagri, ISBN: 979-10-275-0117-5 (pour deux ans: reconduit en 3ème) 	Manuel : Mathématiques 4e, 3e : enseignement agricole
Histoire-géographie EMC	 1 classeur grand format 3 intercalaires 	Manuel Histoire géographie, enseignement moral et civique 4e : cycle 4 : nouveau programme 2016
Sciences physiques	 1 cahier grand format 96 pages 	Equipement : blouse Manuel : <i>Physique chimie, 4e-3e,</i> enseignement agricole : manuel
Biologie-écologie	• 1 cahier grand format (24x32), 96 pages	
Transformations produits agricoles	 1 cahier grand format (24x32) 96 pages, grands carreaux 	
Education du consommateur	• 1 grand cahier 24X32 (d'environ 50 pages)	
MIT	• 1 chemise cartonnée	1
Vente accueil	 2 cahiers grand format, 24 x 32, grands carreaux 	/
Activités de Loisirs	1 chemise cartonnée	

Edu	Education socio-	 Pochette Canson blanc A4 21x29,7cm des ciseaux 	
cult	culturelle	 Des crayons de couleur aquarelle + Porte vue 40 pages 	
		Un feutre micron noir 01 / 1 tube colle	
ě		Mettre une étiquette avec le nom sur le matériel	
EPS	S	1 tenue de sport	
		 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les 	
		chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas	
		adaptées aux activités physiques	
		 1 raquette de badminton scolaire taille adulte 	

3ème PROFESSIONNELLE

Filière	Module	Fournitures à se procurer par les familles (merci de recouvrir les manuels et le matériel et mettre le nom de l'élève dessus)	Fournitures données et/ou prêtées par la Région qui seront distribuées à la rentrée (merci de recouvrir les manuels à rendre et mettre le nom de l'élève dessus)
3EME PROFESSIONNELLE	Nécessaire à avoir à chaque cours :	 1 agenda 1 cahier de brouillon 1 trousse complète (crayon couleurs et feutres notamment) 1 clé USB Copies doubles et simples grand format, grands carreaux, perforées et pochettes « plastiques » transparentes. 2 porte-vues 20 vues 2 porte-vues 20 vues 7OUS LES LIVRES, MANUELS ET MATERIEL DEVRONT PORTER UNE ETIQUETTE AVEC LE PRENOM ET LE NOM DE L'ELEVE. AUCUN PRET DE MATERIEL NE POURRA ETRE ENVISAGE. 	
	Mathématiques	 1 cahier grand format (24x32), 150 pages, si possible avec pochette intégrée (couverture de cahier avec des rabats) et une feuille de papier millimétré 1 règle graduée 1 compas 1 rapporteur 1 Calculatrice Casio Fx 92 Spéciale collège Un cahier d'exercices Mathématiques, 4ème/3ème enseignement agricole, éditions éducagri, ISBN: 979-10-275-0117-5 	Manuel : Mathématiques 4e, 3e : enseignement agricole : manuel
	Histoire -géographie EMC	 1 Classeur grand format Pochettes plastiques A4 3 intercalaires 	Manuel : Histoire géographie-EMC classe de 3e
	Physique -chimie	1 cahier grand format 96 pages	Manuel : <i>Physique chimie, 4e-3e,</i> enseignement agricole : manuel Equipement : blouse

Anglais	Dictionnaire français-anglais	Manuel : New Hi There
	 1 cahier grand format, grands carreaux, 96 pages 	
	 1 chemise 3 rabats élastiques 	
	 New hi there! - anglais - 6e - workbook de l'élève - programme 2016 	
	• ISBN: 978-2-047-33376-1 (le même que l'an dernier pour les élèves	
	qui étaient en 4ème chez nous)	
Français	Dictionnaire français	1
	12 intercalaires	
	 1 classeur grand format moyenne épaisseur 	
	 En plus pour les nouveaux arrivants, 1 classeur dos 7 cm à levier grand 	
	format	
	 Listes des livres à se procurer dès la rentrée 	
	 Les contes du jour et de la nuit Guy de Maupassant 	
	 Au choix: Le journal d'Anne Frank OU Ma vie avec les 	
	chimpanzés de Jane Goodall OU Black Boy de Richard Wright	
	 Au choix: Inconnu à cette adresse, Kressmann Taylor OU 	
	Lettres à sa fille Calamity Jane	
	o Antigone Jean Anouilh	
	 Manuel cahier d'exercices : "CYCLADES; français; mon cahier 	
	d'exercices ; 3ème (édition 2016)" Auteur : Collectif // Editeur	
	: Lelivrescolaire.Fr // Collection : Cyclades // Date de parution	
	: 21/06/2016 // EAN13: 9791090910218	
Biologie-écologie	 1 cahier grand format (24x32), 96 pages 	/
Cadre de vie		/
l'enfant	 s intercalaires Remplir le classeur de feuilles et pochettes transparentes 	
Education à	• 1 grand cahier 24X32 (d'environ 50 pages)	
l'autonomie et a la responsabilité		
TINA		
	I chemise cartonnee	
Vente-Accueil	• 2 cahiers grand format, 24 x 32, grands carreaux	1

10 2	Education socio- Pochette papier dessin blanc 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles /	culturelle • Pochette papier dessin couleurs 24x32cm, 180-224 grammes, 12 feuilles	 Boite de 5 tubes de gouaches : bleu cyan, rouge magenta, jaune primaire, noir et blanc 	 Lots de pinceaux de tailles différentes (pinceaux souples et pinceaux brosse) 	Une paire de ciseaux à bouts ronds	Un tube de colle	Une gomme blanche,	Une boite de crayons de couleurs	 Une boite de feutres pointe moyenne, 	Un crayon à papier HB	Mettre une étiquette avec le nom sur le matériel et porter l'ensemble le 1er	jour du cours dans une boite type boite à chaussures.	1 tenue de sport /	• 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les	chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas	adaptées aux activités physiques
-----------------	---	--	--	---	------------------------------------	------------------	--------------------	----------------------------------	--	-----------------------	--	---	--------------------	--	--	----------------------------------

2nd SAPAT

474312	B. H. Lalanda			- 1
		rournitures a se procurer par les tamilles (merci de recouvrir les manuels et mettre le nom de l'élève dessus)	Fournitures données et/ou prêtées par la Région qui seront distribués à la rentrée (merci de recouvrir les manuels à rendre et mettre le nom de l'élève dessus)	
2NDE PRO SERVICE AUX	Pour l'ensemble de la	• 1 agenda		
PERSONNES ET AUX	formation	• 1 clé USB		
TERRITOIRES	TRES IMPORTANT:	 2 trieurs avec 12 intercalaires (1 pour les modules généraux et 1 pour 		
	à apporter le jour de	les modules professionnels)		
	la rentrée	 3 chemises (2 en TP, 1 pour les stages) 		
		 3 grands classeurs à levier (à laisser à la maison pour archivage : 1 		
		classeur pour les modules généraux et 2 autres pour les modules professionnels)		
		 Des feuilles simples et doubles (A4 - perforées -blanches - grands 		
		carreaux)		
		 100 pochettes plastiques perforées 		
		 Intercalaires: 1 paquet de 12 + 2 paquets de 6. 		
		Ces fournitures vont être utilisées dans divers modules		
	EG1 français	 Manuel Français bac pro méthodes examens bac pro sde 1ere Tle 	Manuel : Français 2de pro	
		Foucher (ISBN :9782216132676). <i>Ce manuel sera utilisé en 1ere et</i> <i>Terminale</i>	enseignement agricole	
		 Un roman du XIXème à se procurer (emprunt ou achat) en cours 		
		d'année (des précisions seront apportées à la rentrée)		
	EG 2	Cahier 96 pages	Manuel: Pro action road, anglais,	T
	Option anglais	Chemise	2de professionnelle : baccalauréat	
		 Dictionnaire français/anglais de poche 	professionnel	
	EG2	1 cahier 96 pages grand format	Manuel : Buen viaje	1
	Option espagnol	Une chemise		
		 Dictionnaire espagnol/français de poche 		

EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie	◆ Deux porte-vue de taille moyenne	agricole: module EG1, objectif 3 Manuel: Réalités et dynamiques des territoires ruraux, bac pro 2de, 1re, terminale services aux personnes et aux territoires: modules EP2, MP1, MP2, MP6 Equipement: blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie	◆ Deux porte-vue de taille moyenne	Manuel: Réalités et dynamiques des territoires ruraux, bac pro 2de, 1re, terminale services aux personnes et aux territoires: modules EP2, MP1, MP2, MP6 Equipement: blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie	Deux porte-vue de taille moyenne	1re, terminale services aux personnes et aux territoires : modules EP2, MP1, MP2, MP6 Equipement : blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie	Deux porte-vue de taille moyenne	personnes et aux territoires : modules EP2, MP1, MP2, MP6 Equipement : blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie	Deux porte-vue de taille moyenne	modules EP2, MP1, MP2, MP6 Equipement: blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
EP3 Confort matériel Confort corporel. TP EP1 Biologie EG 4 maths	Deux porte-vue de taille moyenne	Equipement : blouse, chemise, pantalon, calot, gants et sabots
Confort corporel. TP EP1 Biologie		pantalon, calot, gants et sabots
EP1 Biologie EG 4 maths	7	
Biologie EG 4 maths	I grand canier	Manuel : Bac pro ASSP Seconde,
EG 4 maths		Première, Terminale Biologie et
EG 4 maths		microbiologie appliquées Blandine
EG 4 maths		Savignac
	Calculatrice Casio Graph 25+E	/
	Compas	
	 Règle graduée 	
EG 3 EPS	1 tenue de sport	/
	• 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les	
	chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques	
	1 raquette de badminton scolaire taille adulte	

1ère SAPAT

Ciliòro	Module		
		rournitures a se procurer par les tamilles (merci de recouvrir les manuels et mettre le nom de l'élève dessus)	Fournitures données et/ou prêtées par la Région qui seront distribuées à la rentrée (merci de recouvrir les manuels à rendre et mettre le nom de l'élève dessus)
PREMIERE PRO SERVICE	Nécessaire à avoir à chaque	• 1 agenda	
AUX PERSONNES ET AUX	cours	• 1 clé USB	
TERRITOIRES		1 trousse complète	
		 Des feuilles simples et doubles 	
	MG1 français	Un grand cahier	/
		 Manuel Français bac pro méthodes examens bac pro sde 	
		1ere Tle Foucher de français (ISBN :9782216132676). Ce manuel sora utilisé en Terminale	
		manuel sela atmos en l'enminare	
	MG2 Langue/anglais	 Manuel Tip Top bac pro 1ère /Tle (A2-B1+) Foucher (ISBN : 978-2-216-14542-3) Ce manuel sera utilisé en Terminale 	/
		 Feuilles ou cahier (au choix) 	
		Chemise	
		 Dictionnaire français/anglais de poche 	
	MG2 option espagnol	1 cahier 96 pages grand format	Manuel : Buen viaje
		• Une chemise	
		 Dictionnaire Trançais/espagnoi de poche 	
	MG1 histoire-géo	Feuilles A 4 grands carreaux	Manuel : Histoire géographie, 1ere
	MP2	 Pochettes plastifiées 	bac pro 3 ans : enseignement
		 Classeur pour archivage 	agricole : module MG1, objectif 3,
			programme 2016
			1
			Manuel : Realites et dynamiques
			des territoires ruraux, bac pro 2de,
			דוב, נכוווווומוב זכו אורבז ממא

personnes et aux territoires : modules EP2, MP1, MP2, MP6	Manuel : Environnement, alimentation, santé : module MG4 biologie-écologie, bac professionnel			heté en ère, 3landine	pour le toria » ne ues
	• 1 grand cahier	1 grand classeur	Clé USBFeuilles simples ou doublesChemise cartonnée pour ranger les cours	 1 grand cahier Le livre cahier d'exercice à ramener qui a été acheté en Seconde Manuel: Bac pro ASSP Seconde, Première, Terminale Biologie et microbiologie appliquées Blandine Savignac ISBN: 978209-1650142 	 1 tenue de sport 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte
	MG4 biologie	MP5 "Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne".	MG1 documentation	MP1 biologie écologie	MG3 EPS

Tle SAPAT

Filière	Module	Fournitures à se procurer par les familles (merci de recouvrir les manuels et	Fournitures données et/ou
		mettre le nom de l'élève dessus)	prêtées par la Région qui seront distribuées à la rentrée (merci de
			recouvrir les manuels à rendre et mettre le nom de l'élève dessus)
TERMINALE PRO SERVICE	Nécessaire à avoir à	• 1 agenda	
AUX PERSONNES ET AUX	chaque cours	• 1 clé USB	
TERRITOIRES		 1 trousse complète 	
		 Des feuilles simples et doubles 	
	MG1 français	Pas d'achat : reprendre le cahier et le manuel de français utilisés en	1
		Première (ISBN : 9782216132676)	
	MG1 histoire	Feuilles A 4 grands carreaux	Manuel : Histoire aéoaraphie.
	géographie	 Pochettes plastifiées 	terminale bac pro 3 ans :
		Classeur pour archivage	enseianement aaricole : module
			MG1, objectif 3, programme 2016
	MG2	Feuilles ou cahier (au choix)	1
		 Chemise Dictionnaire français/anglais de poche 	
	MG2 option espagnol	Pas d'achat : reprendre le cahier 96 pages grand format, la chemise et le dictionnaire bilingue utilisés en Première	Manuel : <i>Buen viaje</i>
	MG4 biologie	 1 grand cahier 	Manuel : Environnement,
			alimentation, santé : module MG4
			biologie-ecologie, bac professionnel
	Modules		Manuel : Réalités et dynamiques
	Professionnels		des territoires ruraux, bac pro 2de,
			1re, terminale services aux
			personnes et aux territoires :
			Modules EPZ, IMPL, IMPZ, IMP6

écologie • Le livre cahier d'exercice à ramener, utilisé en seconde et première : Bac pro ASSP Seconde, Première, Terminale Biologie et microbiologie appliquées Blandine Savignac / ISBN : 978209-1650142 MG3 EPS • 1 tenue de sport 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte	MP1 biologie	•	1 grand cahier
• •	écologie	•	Le livre cahier d'exercice à ramener, utilisé en seconde et première :
• • •		F	lac pro ASSP Seconde, Première, Terminale Biologie et microbiologie
• • •		3	ppliquées Blandine Savignac / ISBN : 978209-1650142
• • •			
 1 paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport, Les chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte 	MG3 EPS	•	tenue de sport
Les chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en aucun cas adaptées aux activités physiques • 1 raquette de badminton scolaire taille adulte		•	. paire de chaussures à utiliser spécifiquement pour le sport,
 aucun cas adaptées aux activités physiques 1 raquette de badminton scolaire taille adulte 			es chaussures style « converse » ou « victoria » ne sont en
1 raquette de badminton scolaire taille adulte		ro	ucun cas adaptées aux activités physiques
		•	raquette de badminton scolaire taille adulte